



Octobre 2015

Des nouvelles de la veille sanitaire provinciale

Qu'est-ce que la veille sanitaire provinciale sur le SRRP ?

La veille sanitaire provinciale (VSP) est une approche structurée permettant de faciliter la collecte, la compilation et l'analyse systématique des données, avec diffusion rapide de l'information aux personnes impliquées dans les démarches de contrôle du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP).

Les inscriptions vont bon train !

En date du 1^{er} octobre 2015, 38 % des 2 786 lieux porcins du Québec participent à la VSP. De ce nombre, 9 % ont adhéré à la VSP selon l'option de partage « Éleveur » alors que les 29 % restants ont choisi de partager le statut sanitaire selon l'option « Vétérinaire ».

Inscription des lieux de production au Québec



Option « Éleveur »
235 lieux (9 %)

Option « Vétérinaire »
815 lieux (29 %)

Non inscrits VSP
1 736 lieux (62 %)

Vous n'êtes toujours pas inscrit à la VSP ? Voici comment y adhérer !

1. Accédez au site Web des Éleveurs de porcs du Québec à l'adresse suivante : www.accesporcqc.ca/nsphp/portail/accueil.php
2. Accédez à votre dossier
3. Sélectionnez l'onglet « Autorisations »
4. Lisez le document d'autorisation et cliquez sur « J'accepte l'autorisation »
5. Le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec vous contactera pour valider la liste des lieux de production que vous désirez inscrire à la VSP et vous demandera quelle option vous choisissez en matière de partage de l'information (« Éleveur » ou « Vétérinaire »).

Portrait sanitaire des lieux inscrits à la VSP

Depuis quelques mois, les vétérinaires impliqués dans le secteur porcin ont été mis à contribution afin de mettre à jour le statut sanitaire au regard du SRRP de tous les lieux inscrits à la VSP. La situation actuelle nous permet de répartir les statuts reçus selon le tableau suivant :

| Statut par rapport au SRRP | Pourcentage de lieux |
|---------------------------------------|----------------------|
| Négatif | 17 % |
| Présumé négatif | 5 % |
| Positif, souche vaccinale | 31 % |
| Positif, souches sauvage et vaccinale | 21 % |
| Positif, souche sauvage | 26 % |
| Total général | 100 % |

La mise à jour des statuts sanitaires se poursuit durant l'automne.

Rabais postal sur le séquençage du SRRP

Les Éleveurs de porcs du Québec offrent la possibilité aux éleveurs inscrits à la VSP d'obtenir un rabais postal de 175 \$ par séquence.

Modalités, conditions et livraison

- Le lieu de production doit être obligatoirement inscrit à la VSP auprès des Éleveurs de porcs du Québec;
- La séquence doit avoir été réalisée à partir d'un prélèvement provenant d'un lieu avec une maternité entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015;
- Une seule séquence par lieu de production avec une maternité sera remboursée;
- Un montant de 175 \$ par séquence sera remboursé sous présentation du rabais postal dûment rempli jusqu'à concurrence de trois séquences par siège social;
- Le remboursement des séquences sera effectué par le Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ).

Tests SRRP ELISA et PCR à tarif réduit

Le laboratoire d'expertises en pathologie animale du Québec (LEPAQ) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) offre des tests à tarif réduit aux propriétaires des animaux des lieux de production inscrits à la VSP.

Modalités, conditions et livraison

- Le lieu de production doit être obligatoirement inscrit à la VSP auprès des Éleveurs de porcs du Québec;
- Le demandeur doit utiliser le formulaire créé pour les besoins du programme et inscrire le NIL-CDPQ associé à chaque lieu (formulaire disponible par l'intermédiaire de votre vétérinaire ou à l'adresse courriel suivante : info.VSP@cdpq.ca);
- Les tests à tarif réduit du MAPAQ seront facturés directement au vétérinaire qui, à son tour, transférera le crédit au client selon les modalités suivantes :
 - 1) Rabais de 20 \$ par test PCR;
 - 2) Rabais de 5 \$ par sérologie (test ELISA).

Promotion de la VSP

Le 16 septembre dernier, les partenaires de la VSP ont tenu une activité de promotion au Centre Caztel de Sainte-Marie. Lors de cette rencontre, les participants affiliés aux syndicats de la Beauce, du Centre du Québec et des Deux Rives se sont réunis pour discuter du premier bilan sur la VSP ainsi que du plan de travail 2015-2016.

Des activités de promotion peuvent être organisées dans votre région.



Pour connaître les modalités d'obtention de l'aide financière, écrivez-nous à info.VSP@cdpq.ca ou contactez Sonia Goulet au 418-650-2440, poste 4367.

Vous avez une question sur l'adhésion à la VSP, le fonctionnement des dossiers Dropbox ou tout autre sujet? Écrivez-nous à : info.VSP@cdpq.ca.